

Communiqué CRO – URPS MK Auvergne-Rhône-Alpes

Les organisations représentatives de la profession, CRO et URPSMK, ont pu exposer ce jour devant l'ARS ARA, en conférence téléphonique, les nouvelles conditions de prise en charge rendues possibles depuis la parution du « *Guide des bonnes pratiques en période COVID relatif à la prise en charge du patient en cabinet de ville* » par le Conseil National de l'Ordre. Après avoir rappelé que **cette nouvelle offre venait se rajouter à la prise en charge à domicile** et ne concernait toujours que les soins urgents et non reportables tels qu'ils avaient été définis dans des communications précédentes et **ne constituait pas une ouverture des cabinets pour toutes les pathologies**, le CRO et l'URPS ont insisté sur l'absolue nécessité du respect strict des mesures de sécurité et d'hygiène édictées par le Guide, ainsi que par les fiches CPIAS mises à disposition sur le site de l'URPS durant la période de confinement toujours en vigueur. L'ARS ARA a tenu à rappeler que la situation de certains départements (Rhône, Loire, Ain et Haute-Savoie) appelait à la plus grande prudence. Les trois interlocuteurs ont convenu de se retrouver hebdomadairement pour faire un point sur l'évolution de l'épidémie dans la région afin au besoin de réajuster les mesures inhérentes à cette nouvelle offre ainsi qu'en référence aux dispositifs de déconfinements à venir.

Les CDO et l'URPS continueront à vous accompagner dans cette ouverture progressive des cabinets.

Confraternellement.

CROMKARA

URPSMK ARA